

**Zeitschrift:** L'ami du patois : trimestriel romand  
**Band:** 21 (1993)  
**Heft:** 83

**Artikel:** Monsieur Pierre Porchet  
**Autor:** Porchet, Pierre  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-243069>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

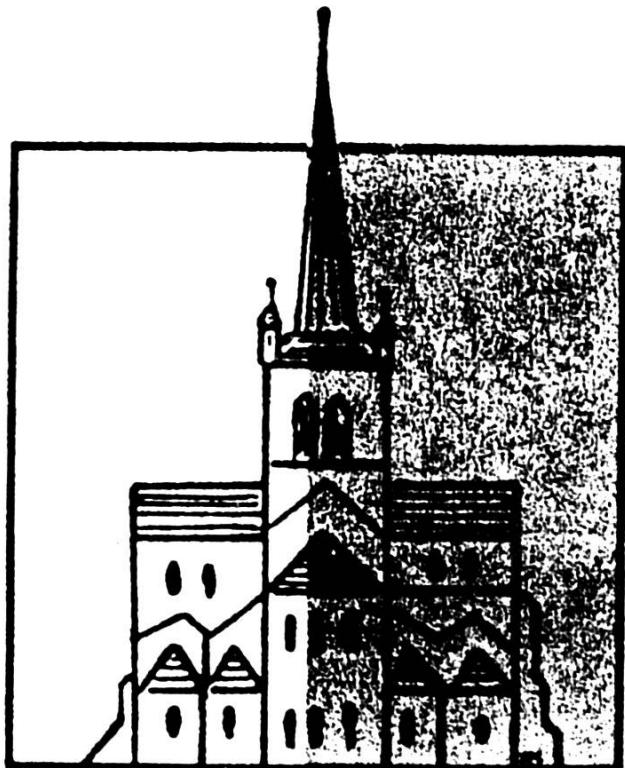
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

- |                         |  |
|-------------------------|--|
| - 10 h. 30              | Proclamation des mainteneurs et des lauréats des concours, distribution des diplômes et prix, à l'Abbatiale  |
| - 11 h. 45              | Vin d'honneur à la halle des fêtes, pris à table, aux endroits désignés à chaque groupe ou section pour le repas de midi   |
| - 12 h. 30              | Dîner (1/4 de vin ou 1 eau minérale compris)   |
| - 14 h. 30              | Partie officielle  |
| - 15 h.                 | Cortège en ville avec 2 fanfares et tous les groupes inscrits<br>Les sections qui ont un drapeau de leur village à mettre à notre disposition pour la décoration de la ville de Payerne, voudront bien nous l'adresser; il leur sera rendu |
| - dès retour du cortège | Animation à la halle des fêtes (concert, danses, etc.)<br>Entrée gratuite  |

**ATTENTION** : Par suite d'un accroc de santé de notre correcteur avec quelques jours de retard. Nous espérons que vous n'avez pas attendu sa parution pour vous inscrire auprès de votre Association pour participer à la fête de Payerne !



## Monsieur Pierre PORCHET

C'est avec un douloureux serrement de cœur, que nous avons appris la triste nouvelle du décès de M. Pierre PORCHET, architecte à Lausanne. L'affiche de la fête de Payerne est son oeuvre. Il était membre du Comité d'organisation de cette importante manifestation, et son départ crée un vide que l'on peut difficilement combler.

Dans le dernier N° de cette année, nous reviendrons sur l'activité exemplaire de cet homme qui aimait notre vieux parler et s'y intéressait activement.

D'ores et déjà nous assurons sa famille de notre respectueuse sympathie.

*L'Ami dou patois*